



Sommaire général

Délibération du Conseil Communautaire du 13 février 2020

Pièce n°1 : Rapport de présentation

- 1.1 : Résumé non technique
- 1.2 : Diagnostic territorial et état initial de l'environnement
 - 1.2.1 : Eléments de contexte
 - 1.2.2 : Diagnostic Territorial
 - 1.2.3 : Etat initial de l'environnement
- 1.3 : Justification du projet
- 1.4 : Evaluation environnementale et modalités d'évaluation
- 1.5 : Annexes
 - 1.5.1 : Atlas des zones humides et des haies avec le PDIPR
 - 1.5.2 : Atlas potentiel et identification des sièges agricoles

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièce n°3 : Règlement écrit

Pièce n°4 : Règlement graphique (Zonage)

Pièce n°5 : Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Pièce n°6 : Annexes documentaires

- 6.1. Pièces écrites
 - 6.1.1 : Servitudes d'utilité publique
 - 6.1.2 : AVAP des Alpes Mancelles
 - 6.1.3 : Règlement local publicité
 - 6.1.4 : Autres dispositions
- 6.2. Pièces graphiques
 - 6.2.1 : Plans Servitudes d'utilité publique
 - 6.2.2 : Plans Risques et zones de protection
 - 6.2.3 : Plans Réseaux techniques